
957

RÉSEAU

1500

SPÉCIAL

2000

4250

LES SYNDIQUÉ-E-S
TECHNOLOGUES,
MÉTIERS,
TECHNIQUES
PROFESSIONNELLES
ET DE BUREAU,
SPÉCIALISTES ET
PROFESSIONNELS
D'HYDRO-QUÉBEC
S.C.F.P. - F.T.Q.

Volume 23 no 10

1^{er} décembre 2004

L'institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) 35 ans de patrimoine scientifique public

L'IREQ a été créé par décret gouvernemental en 1969. Le gouvernement a confié l'IREQ à la gouverne d'Hydro-Québec qui est imputable de la réalisation de cette mission publique de Recherche et Développement (R & D) dans le domaine de l'énergie. Le budget d'opération de l'IREQ fait ainsi partie de la base tarifaire d'Hydro-Québec reconnue par la Régie de l'énergie.

L'IREQ se retrouve depuis 13 mois au sein de la Division Technologique et développement Industriel (TDI), une division créée de façon inattendue en octobre 2003 par la Haute direction. Les règles comptables de court terme qui régissent le financement de toutes les divisions à Hydro-Québec entraînent les budgets de l'IREQ dans une spirale de la mort, mettant à risque la synergie d'expertise unique de l'IREQ, les acquis, les retombées futures et le patrimoine scientifique d'une institution québécoise de renommée internationale depuis plus de 30 ans. Rien ne va plus...

En conséquence, les syndicats 957, 1500, 2000 et 4250 du SCFP affiliés à la FTQ exigent que l'actionnaire d'Hydro-Québec intervienne sans délai dans le dossier touchant l'Institut de Recherche d'Hydro-Québec (IREQ) et qu'il :

- 1. Confirme la pertinence de la mission, du mandat et du rôle de l'IREQ comme participant à part entière dans le développement des outils, méthodes et innovations techniques en support à la planification et à l'exploitation prudentes des actifs patrimoniaux du réseau électrique d'Hydro-Québec.*
- 2. Examine le bien-fondé des pratiques de l'administration de R & D industriels du secteur de l'énergie et de l'électricité en vigueur à l'IREQ et mis en place par Hydro-Québec depuis cinq ans,*
et
- 3. décrète un mécanisme simple et récurrent de financement susceptible de concrétiser de façon durable et efficace le mandat d'innovation industrielle du secteur de l'énergie de l'IREQ auprès de la clientèle québécoise desservie par Hydro-Québec.*